L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 22 NOVEMBRE

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

VILLE-DE-PARIS, capt Surmont, Samedi 26 nov.
SAINT-LAURENT, capt Lemarié, 10 décembre.
PEREIRE, capt Daure, Samedi, 24 déc.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier.
POUR BREST OU LE HAVRE:
Premiere cabine, $140. Seconde cabine, $75.

☞ On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

REMARQUE SPECIALE—Dorénavant les vapeurs de cette ligne toucheront à Southampton, Angleterre, pour débarquer les voyageurs [et] les espèces.

L. GRAND & Cie, agent, rue Carondelet, 15.
8 nov—tit

BREME.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et à La Havane.

☞ Les beaux steamers à hélice du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier en septembre prochain.

Ils toucheront, en allant en Europe, à La Havane et au Havre, et en revenant, à La Havane et à Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et le fret.

Les jours de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nouvelle-Orléans—
Premières cabines.....$130 en or.
Entrepont.....40 "
De la Nlle-Orléans ou de La Havane à Southampton, au Havre ou à Brême—
Premières cabines.....$150 en or.
Entrepont.....45 "

Les billets de passage de Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nlle-Orléans seront délivrés par le soussigné.

Les steamers de la ligne entre New York et Brême partent tous les JEUDIS et SAMEDIS, et ceux de la ligne entre Baltimore et Brême tous les MERCREDIS, touchant à Southampton. On peut se procurer des billets de passage au bureau du soussigné.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent, No 42, rue Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:
CRESCENT CITY.... Capt. Geo. L. Norton
SHERMAN.... Capt ——
GEN'L MEADE.... Capt. A. W. Sampson,
UNITED-STATES.... Capt. Geo. H. Smith,
MISSISSIPPI.... Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS.... Capt. H. S. Quick'
EMILY B. SOUDER, Capt——
Partant de New-York, tous les samedis,

Le steamer SHERMAN, A. Blanchard, commandant, Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson le SAMEDI, 26 novembre, à 8 heures du matin.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres.....$30 00.
Entrepont.....25 00.

On signe des billets de connaissement pour Liverpool, Glasgow et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont (through tickets) pour Liverpool et le continent via la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No. 190.

Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants: GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, MARIPOSA, ST-LOUIS.

Le steamer ST-LOUIS, Whitehead commandant, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 26 novembre, à 5 heures P. M.
Passage.....$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et HAVRE.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No. 41.

New-York.

Ligne de Steamers des Marchands.
Pour New York, directement.

Le steamer MISSISSIPPI, Commandant WM P. HENRY, Partira de son wharf, en face de la Place Jackson, SAMEDI, 3 décembre, à 8 heures du matin. Ces steamers de cette ligne ont d'excellents aménagements.
Chambre.....$30.
Entrepont.....25.

Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN, Au No. 190, de la rue de la Commune.
nov 21

Arrangement d'hiver.

Ligne de Steamers de la Malle des Etats-Unis, entre la N. et la N. O.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.—Le steamer [illegible]

ABITA, Capitaine Miller, Partira pour les ports ci-dessus les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin, les MARDIS et SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi.

Retour. Il quittera le "Old Landing" les MARDIS et les VENDREDIS, à 6 heures du matin; Madisonville les LUNDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 5 heures du matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi qui précédera celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

L'Abita ira, pour le moment, à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta.

COHEN M. SORIA, Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ, T. L. Leathers, capitaine, Sam AYLES, commis, pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, [illegible] et tous les atterrages intermédiaires [illegible] Vicksburg le Natchez se reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, coin Commune et Delta.

Pour Fort Adams.

Bi-Hebdomadaire.

Pour Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge et Donaldsonville, Le bateau de la malle WADE HAMPTON, L. C. Libano, capitaine, Leo Bayby, commis, Partira de la Nlle-Orléans tous les VENDREDIS [et] LUNDIS soir, à 5 heures.

Pour fret ou passage s'adresser à
SINNOTT & ADAMS, 11 rue Commerce.

Pour les Attakapas.

[Le] MERCREDI, 23 novembre, à 5 heures du soir. Le bateau à vapeur ENTERPRISE, capitaine Chas. Thorn, commis [illegible], prendra du fret pour la rivière Atchafalaya, Bayou Chêne, Pattersonville, Center, Franklin, Charenton, le débarcadère de Mort, Jeannerette, la Nlle Ibérie, Fausse [Pointe], St-Martinville. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. K. CARLIN, Au No 4 Tchoupitoulas.

Pour la Côte, Lobdell Store et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur "BART ABLE," capitaine N. B. Baranco, commis Allen Jumel, partira de la Nlle-Orléans tous les LUNDIS soir à 5 h. et tous les VENDREDIS, matin à 10 h. A son retour, il partira de Lobdell Store les MARDIS et SAMEDIS SOIR.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS, agents, Au No. 11 du Commercial Place.

POUR ALEXANDRIA et GRAND ECORE

[illegible] tous les VENDREDIS, à 5 heures du soir [illegible] Alexandria Grand Ecore et tous les points intermédiaires. Le bateau à vapeur BELLE OF ALTON, Capitaine J. P. McKinney; Wm [illegible] commis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible] McPEAKE, au No 70 de la rue Gravier [illegible] au No 17 de la rue Tchoupitoulas. Belle of Alton fera constamment le service [illegible] prendra des passagers pour la côte.

POUR LA COTE ET HERMITAGE.

(Bi-Hebdomadaire.)

W. S. PIKE, J. J. Brown, capitaine, S. S. Streck, commis.

[illegible] le départ tous les LUNDIS soir, à 5 heures [illegible] les VENDREDIS matin, à 10 heures. [illegible] ou passage s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY. Encoignure des rues Delta et Commune [illegible] commis receveur est constamment sur la [illegible] recevoir son fret.
11 aout—

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau ST. JOHN, W. R. Greathouse, capitaine, Jas Mc Elroy, commis.

Partira la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge tous les DIMANCHE matin, à 10 heures, et tous les MERCREDIS soir, à 5 heures. A son retour à la Nlle-Orléans, il fera la Côte le jour, descendant tous les MARDIS et VENDREDIS matin. [illegible] est constamment sur la Levée pour recevoir son fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANCON, No 11 Conti.

La Côte et Donaldsonville.

Pour la Côte et Donaldsonville. Trois voyages réguliers par semaine. LA BELLE, A. Lucas, capitaine; J. E. Le Blanc, commis. Partira de la Nlle-Orléans tous les Dimanches à 5 heures et tous les Mardis et Jeudis, à [illegible] précis. Le commis est sur la Levée à toute heure du jour pour recevoir son fret. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à [illegible] aux Nos [illegible] et 11 de la rue Delta.

Pour la côte et Donaldsonville.—Paquebot régulier de la côte—Trois voyages par semaine. HENRY TETE, Jos Dalferes, capitaine; M. H. Landry, commis. Départs de la Nlle Orléans tous les lundis, mercredis et vendredis, à midi, et afin de faire le voyage de jour, il laissera Donaldsonville tous les mardis, jeudis et dimanches matin. Un commis sera constamment sur la Levée, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret à tout heure du jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. J. COMEAUX, No 33, Vieille Levée.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche FLICKER. Jos. F. Aucoin, capitaine, P. A. Charlet et N. Z. Dupuis, commis. Partira la Nlle-Orléans tous les MARDIS matin à 8 heures, et tous les VENDREDIS soir à 5 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Le commis receveur est toujours sur la Levée à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.

Paquebot de la Côte et de Lafourche.

Le JENNIE HOWELL, capitaine A. Trépagnier. Ce magnifique paquebot neuf partira, tous les [illegible] VENDREDIS à midi pour Thibodaux [illegible] les débarcadères intermédiaires [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
M. N. WOOD, Aux Nos 9 et 11 de la rue Delta.

CHEMINS DE FER.

Avis spécial.

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Sud.

Heures de départ.

Le départ et l'arrivée des convois de passagers auront lieu comme suit, à dater du 20 novembre 1870.

Convois de la malle et de passagers.
Pour le Nord—Départ de la N. O. à 3 P. M.
" " de Jackson à 2.50 A. M.
" " —Arrivée à Canton à 4.15 A. M.
Pour le Sud—Départ de Canton à 11.15 P. M.
" " de Jackson à 12.20 A. M.
" " —Arrivée à la N. O. à 11.15 A. M.

Convois exprès de passagers.
Pour le Nord—Départ de la N. O. à 7 A. M.
" de Jackson à 4.50 P. M.
" —Arrivée à Canton à 6.10 P. M.
Pour le Sud—Départ de Canton à 7 P. M.
" de Jackson à 4.45 P. M.
" —Arrivée à la N. O. à 1.30 A. M.

Ces convois partent tous les jours, excepté celui de sept heures du matin, qui ne part pas de la Nouvelle Orléans le dimanche, et celui de deux heures de l'après-midi, qui ne partira pas de Canton le dimanche.

E. Q. SEWALL, Surintendant-général.
J. B. MOREY, Agent-général pour les tickets.
19 nov—tf

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga.

La division de Mobile, de ce Chemin de fer, sera ouverte au commerce
LUNDI, 21 NOVEMBRE 1870,
et les convois de passagers partiront comme suit
De la Nouvelle-Orléans, du pied de la rue du Canal pour
La Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Ocean Springs, Pascagoula et Mobile à.....8 heures du matin.
Ils arriveront à Mobile à.....2 " après-midi.
Et se relieront à Mobile avec
Le Chemin de Fer de Mobile et de l'Ohio et celui de Mobile et de Montgomery,
Pour tous les points
DU NORD, DE L'EST ET DE L'OUEST.
Ils partiront de la Mobile, pour la Nouvelle-Orléans, à.....11.20 du matin,
Et arriveront à.....5.30 du soir.

Prix du passage de la Nlle-Orléans à Mobile, $5

Des trains de fret partiront d'une ville à l'autre tous les jours.

On reçoit le fret à la Nlle-Orléans, au pied de la rue Julia, avant 4 heures et demie de l'après-midi et ce fret est livré à la Mobile le lendemain matin, de bonne heure. Le taux est aussi bas que celui de toute autre voie.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau général de la Compagnie, Salles 1 et 2, au premier, Batisse Story, au coin des rues Camp et Commune.

J. R. KENDRICK, Surintendant-Général.
Nlle-Orléans, 19 novembre 1870. 19 nov

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL DE L'ILLINOIS.

Nlle-Orléans, Chicago et l'Ouest.

Le Chemin de fer central de l'Illinois et le Blue Line via Cairo, prend le fret de la Nlle-Orléans sur des bateaux de première classe qui partent tous les jours, à 5 heures de l'après-midi, pour Cairo, Chicago, et tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Les taux sont des plus bas.

Les taux, les connaissements de la Nlle-Orléans, par cette route, ne sont délivrés, signés et reconnus qu'au bureau général de cette Compagnie, au No 26 de la rue Carondelet.

Les expéditeurs, en prenant cette voie, économisent les frais de drays et de transfert à Cairo; leurs marchandises sont toujours couvertes et l'expédition n'en coûte rien.

JAMES T. TUCKER, Agent général.
5 nov

Chemin de fer Pontchartrain.

ARRANGEMENT D'HIVER.
Excursion de la ville au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir de lundi, 3 octobre 1870, les convois de ce chemin partiront comme suit:

DU LAC.	DE LA VILLE.
5 heures du matin,	6 heures du matin,
9 "	8 "
11 "	10 "
1 " de l'après-midi,	Midi,
3 "	2 heures de l'après-mid
5 "	4 "
7 " du soir,	6 " du soir,
	8 "

Le Dimanche, les convois partiront de la rue Girod et du Lac toutes les heures après 2 heures de l'après midi.

Un char à cheval partira de l'ancien dépôt, tous les matins à 4 heures et du Lac une heure après le dernier convoi à vapeur.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

GEO. PANDELY, Surintendant-Général.
4 oct

Voyageurs ATTENTION!!

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud,
Et celui du Mississippi Central,

Ont leurs wagons de passagers et de bagage sur toute la longueur des voies, sans changement.

Le convoi de 7 heures du matin se relie à
Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points au delà.

Wagons dortoirs, de Canton à Grande Jonction et Humboldt.

Le convoi de 4 heures et quart de l'après-midi, a relie à
L'Express "LIGHTNING", pour tous les points, du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord,
Et vont à New-York en 70 heures!

Chars dortoirs neufs et élégants jusqu'à Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., et Louisville, Ky.

Le convoi Express Sud arrive à la Nlle-Orléans à 2.40 A. M.
Le convoi malle " " à 11.04 A. M.

☞ Bagage "checked" de la résidence à destination.

Bureaux, à Galveston—dans l'Iron Building (bâtisse en fer.)

Bureaux, à la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune et au dépôt!

E. D. FROST, Surint. gén. du Ch. M. C.
J. B. MOREY, Ag. gén. fret du Ch. M. C.
T. S. WILLIAMS, Sur. gén. Ch. de fer Jackson.
J. B. MOREY, Ag. gén. fret Ch. de fer Jackson.
S. W. SCOTT, Ag. gén. pour les passagers.
23 juillet—

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

Le FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures.

Le fret pour le chemin, pour les débarcadères du Tèche et pour les Opelousas, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de sept heures du matin à cinq heures du soir, au dépôt, rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures. [illegible] CHS A. WHITNEY & CO. Agts

LE CELEBRE FOURNEAU DE CUISINE

—DE—

P. P. STEWART,

GRIL MOBILE.

Le FOURNEAU DE STEWART qui, jusqu'à ce jour, a conservé sa supériorité, est présenté aujourd'hui au public avec UN GRIL MOBILE et un PORTE-CENDRES, qui y ont été ajoutés. On a reconnu que sous le rapport de l'économie et de l'utilité, que le FOURNEAU STEWART surpassait tous les autres. LE NOUVEAU GRIL augmente de beaucoup la surface du four, double presque la capacité des tuyaux et, quand on nettoie le gril, la poussière ne peut pas s'échapper. Le véritable fourneau Stewart porte, sur la plaque du foyer, le nom de P. P. Stewart.

FULLER, WARREN & CO., Seuls fabricants, à Troy, N. Y.

A vendre par
E. B. HOGAN, No 23 de la rue du Canal.

Où on peut voir, tous les jours, fonctionner le fourneau.
17 févr

"BRILLIANT" DE BUCK.

Le SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 500,000

Sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis;
MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No
49......RUE DU CAMP......49
Et achetez un "BRILLIANT."
H. HALLER.

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.

Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grates, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.
17 sept—1 an vdo

ENCRE NOUVELLE —DE— MATHIEU-PLESSY,

90......Boulevard Saint-Germain......90
PARIS.

Cette Encre a été adoptée par LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice des Français.

Elle est immédiatement noire, inaltérable et n'encrasse pas la plume.

PRODUITS CHIMIQUES Pour Laboratoire et Photographie.

ENCRE NOUVELLE, DOUBLE VIOLET, A COPIER, Adoptée par les grandes administrations.

S'adresser pour les demandes, à MM. Ducongé, Hart & Cie., et principaux négociants.

Médicaments.

NEWFOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors qu'ils sont riches, ils tombent malades, leur estomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en les conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant—

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, ou à la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz, les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont le produit de la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nos agents, le vendent par charetées au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON, 49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an

PREMIER ETAT ANNUEL (dix mois) DE LA Compagnie d'Assurance des Mechanics & Traders.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes en dix mois, du 1er novembre 1869 au 31 août 1870,
Sur risques d'incendie..... 80,450
" " de mer..... 13,967 36
" " de rivières..... 36,036 45 — 130,274 39
En moins—Pertes dans la même période:
Sur risques d'incendie..... 17,463 87
" " de mer..... 1,994 25
" " de rivière..... 16,060 26 — 35,518 40
— 89,835 99
Réassurances..... 6,553 97
Réductions (rebates)..... 2,100 26
Primes remboursées..... 1,462 33 — 10,116 56
— 79,719 11
Dépenses générales, intérêt 15,295 33
Taxes et licences..... 846 49 — 16,141 82
— 61,577 29
Réservé pour risques non expirés..... 20,000 00
Bénéfice en dix mois..... 41,577 29

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets pour actions..... 372,249 00
Effets à recevoir, pour primes..... 4,631 91
Effets à recevoir, escomptés 27,846 82
Prêts garantis..... 19,485 65
En caisse..... 23,574 39
Primes en voie de recouvrement..... 14,104 78
Scrip de Compagnies d'Assurance Mutuelle..... 7,036 00
— 472,903 55
Passif:
Intérêt sur capital payé..... 2,063 00

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
CHS. ENGSTFELD, secrétaire,

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, ce dix-septième jour de septembre mil huit cent soixante-dix.

EDGAR GRIMA, Notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer dix pour cent d'intérêt l'an sur le capital payé, à partir du 15 octobre 1870.

Ils ont en outre déclaré les dividendes suivants 27 pour cent sur le capital payé, et 27 pour cent sur le montant net des primes, lesquels dividendes seront portés au crédit des billets pour actions et pour lesquels des certificats seront émis à partir du 15 octobre 1870.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
CHS. ENGSTFELD, Secrétaire.

—DIRECTEURS.—

C. W. Allen,	A. Elmer Bader,	R. H. Noble,
A. J. Aiken',	Ben. Gerson,	R. C. Oglesby,
E. B. Briggs,	Cha. A. Green,	L. H. Pilié,
J A Braselman,	N. C. Gullett,	Cha. C. Bailey,
J. Bloom,	S. A. Hatch,	J. Pinkney Smith,
Th. B. Bodley,	J. L. Haas,	W. H. Sutton,
John D. Cobb,	J. A. Land,	J. P. Todd,
G. W. Church,	G. W. Logan, Jr,	Fred. Wing,
J. E. Campbell,	Robt. L. Moore,	T. S. Waterman,
E. Conyers,	John Myers,	Louis A. Wiltz.

6 sep—

Dépôt du Moulin "Eagle" à égréner le coton et Dépôt de Machines,

—DE—

Wm L. CUSHING,

Au coin des rues St-Charles et Union, près l'Hôtel St-Charles.

DEPOT DE MACHINES DU SUD.

DE LANE & BODLEY,

Au No 61 de la rue St-Charles, coin Union.

L'AGENCE du Sud de ces célèbres moulins à scie et machines de LANE & BODLEY, de Cincinnati, est au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans, magasin de W. L. CUSHING qui en a un grand stock qu'il offre aux prix de fabrique. Ces prix sont bien au-dessous de ceux de tout autre établissement, et la maison est décidée à n'envoyer sur le marché du Sud que des machines de premier ordre et garanties.

MACHINES, BOUILLOIRES, MOULINS A SCIE, MACHINES A LATTES ET A BARDEAUX, POULIES, MACHINES A ROUES, POMPES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS ET TOUTE ESPECE DE MACHINES—FABRIQUEES PAR LANE & BODLEY, DE CINCINNATI.

Pour les circulaires donnant des détails complets, s'adresser à W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans.

Ce clicher représente le MOULIN A SUCRE le plus puissant qui ait jamais été fait et qui a écrasé des perches de hickory à la dernière Foire. Les petits planteurs sont invités à faire demander des circulaires. Nous avons des moulins qui font de 1 à 12 boucauts par jour.

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

Le soussigné est le seul agent de la Compagnie des MOULINS "EAGLE" à égréner le coton.
PRESSE A COTON, A MAINS, PORTATIVE,
PRESSE INGERSOLL A COTON,
PRESSE A COTON, PERFECTIONNEE, DE NOYES,
PRESSE A COTON ALBERTSON,
PRESSEUR PATENTE DE NOYES,
PRESSE A COTON, PATENTEE, DE HART
VIS A COTON, NEWELL, AMELIOREE, DE STEDMAN.
MOULINS A MAIS, QUEEN OF THE SOUTH, DE STRAUB,
MACHINES A FAUCHER, DE WALTER A WOOD,
Moulins à sucre Prize, Samson, Vulcan, Hercule, Favorite, Leviathan, Mammouth et Plantation, de G. L. Squire & Bro.
EVAPORATEURS AMÉRICAINS,
MOULINS EAGLE A SUCRE,
MOULINS A SUCRE, SOUTHERN, de Louisville,
EVAPORATEURS DE SCANTLIN
LES BOUILLOIRES, MACHINES ET BOUILLOIRES PORTATIVES, des fonderies d'Ames.
MACHINES A DESSECHER, perfectionnées, de Stedman & Co.
MACHINES à barils et à douves de Stedman & Co.
LES CELEBRES SCIES à dents insérées, de R. Hoe & Co.
MANOMETRES (Steam Gauge) d'Utica.
MOULINS A MAIS, Nonpareil, patentés, de Bedgerer.
MACHINES A COUDRE, de Florence.
MACHINES A BATTRE, de Joe & Shoemaker, qui ont obtenu la médaille d'or.
MACHINES A BARDEAUX et à douves, de Fuller & Ford.

Toutes ces machines sont reçues en consignation et se vendent, pour le compte des fabricants.

A leur plus bas prix.

Ces établissements ne font que des machines de premier ordre qu'ils garantissent sous tous les rapports.

WILLIAM L. CUSHING, Au No. 61 de la rue St-Charles, coin Union, à six portes au sud de l'hôtel St. Charles.

MACHINES "EAGLE", perfectionnées, à égrener le coton.

La grande demande de l'année dernière a épuisé le stock, et plus de deux cents clients n'ont pu être servis.

La Compagnie, afin de prévenir les désappointements, a augmenté le nombre de ses ouvriers et aura toujours un grand nombre de ces machines à son dépôt de la Nlle Orléans. Les planteurs peuvent être assurés que toutes leurs commandes seront remplies en s'adressant à W. L. CUSHING, No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans. Le prix est $[illegible], pour la saison de 1870, à la scie.

La meilleure machine à coudre du monde.

La machine à coudre de Florence est la meilleure qui ait jamais été faite. Tous les acheteurs en sont charmés. Elle a remporté le premier prix à Paris.

C'est la seule qui fasse quatre points distincts. Elle fait le même point que la machine de Wheeler & Wilson et quatre autres. Elle n'a pas de ressorts qui se dérangent. On a vendu 27,000 de ces machines, l'année dernière, en France. Venez la voir au No 8 de la rue de Chartres. C'est la seule machine de premier ordre qui se vende dans le quartier français de la Nlle-Orléans.

Dépôt, pour la vente en gros, au No 61 de la rue St-Charles. W. L. CUSHING, agent.

On demande des agents dans tout le Sud.

VIS NEWELL A COTON, DE STEDMAN.

Ce sont les meilleures pour les grands planteurs. Elles durent toute la vie d'un homme et on a toujours été satisfait. Les prix en ont été réduits de beaucoup. La Foire leur a décerné le premier prix. On demande des agents.

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St Charles, Nlle-Orléans.

PRESSE A COTON "EAGLE" D'INGERSOLL.

Inventées par le Gen. P. C. INGERSOLL, inventeur de la Presse à Coton. Notre Foire d'Etat lui a décerné le premier prix. Pour les circulaires, s'adresser à W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St Charles, Nlle-Orléans.

PRESSES A COTON D'INGERSOLL.

On en a réduit ce prix, car il y en a plus de 4,000 employées dans le pays, et on en est parfaitement satisfait. A vendre par W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St Charles, coin Union.

MACHINES ET BOUILLOIRES DE LANE & BODLEY.

Machines à vapeur et Moulins à scies, de toutes les grandeurs, à l'Agence du Sud de LANE & BODLEY, No 61 de la rue St. Charles. W. L. CUSHING, Seul agent de Lane & Bodley.

MACHINES DE LANE & BODLEY A TRAVAILLER LE BOIS.

Machines de toute espèce, à l'agence du Sud, de Lane & Bodley, No 61 de la rue St-Charles. W. L. CUSHING, Seul agent de Lane & Bodley.

MACHINES DE LANE & BODLEY, AU PRIX DE CINCINNATI.

Les prix de toutes les machines de cette fabrique seront les mêmes à la Nlle-Orléans qu'à Cincinnati—en y ajoutant le coût du fret et de l'assurance.

W. L. CUSHING, Seul agent de Lane & Bodley, Au No 61 de la rue St-Charles.
26 juin—

COMPAGNIE MOUND CITY d'Assurance Mutuelle de la Vie, DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ
JAMES J. O'FALLON, Président.
H. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
H. S. HETH, Assistant-Secrétaire.
C. G. MCHATTON, Agent Général.
W. E. HARVEY, Archiviste.

DIRECTEURS:
James J. O'Fallon, James H. Lucas,
L. A. Hatch, T. A. Russell,
A. M. Britton, James Lupe,
A. B. Garrison, J. M. Harney,
A. M. Waterman.

Agence en Louisiane—No 33, Carondelet.
AU PREMIER.

OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE:
C. H. MOUTON, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Président.
R. R. SIMMES, Secrétaire et agent d'Etat.

MEDECINS-INSPECTEURS:
J. N. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.

DIRECTEURS EN LOUISIANE:
James Jackson, Octave Voorhies,
E. T. Merrick, F. H. Hatch,
Robert Hare, C. H. Mouton,
Thos. Fitzwilliam, L. A. Wiltz,
R. R. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'assurance de la vie, lesquelles ne sont pas forfaites après un paiement annuel.
3 avril—1an

FONDERIE DE LEEDS (ETABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

Nous annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, [illegible] des Moulins à riz, des Presses à coton, des Vis de Newell, [illegible] des Grilles; à exécuter toutes sortes de travaux [illegible] et de bateaux à vapeur et toute espèce de machines pour le Sud. [illegible]

G. W. DUNBAR & SON,

12 et 14......RUE ST-LOUIS......12 et 14
Nouvelle-Orléans,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
—de toute espèce de—
Liqueurs françaises, [illegible]
FABRICANTS de [illegible] SIROPS DE FRUITS [illegible] qui ont remporté le prix.

FREDERICKSON & HARTE,

Pharmaciens et Chimistes,
Au No 139 de la rue du Canal, Bâtisse Touro.

Ont constamment un assortiment complet et bien choisi de
Drogues et Médicaments,
Produits chimiques purs,
Verrerie, Sangsues,
Parfumerie française, de choix,
Savons, Brosses, Peignes,
&c., &c., &c. &c.

Ayant conclu des arrangements avec les premiers [illegible] de France, d'Angleterre et d'Allemagne, qui nous enverront, pendant la saison prochaine, une grande variété de produits de leurs laboratoires, nous serons à même de remplir les ordres de notre clientèle.

Nous donnons à nos amis l'assurance que nous ne vendons que des articles de première qualité et à des prix qui seront toujours aussi modérés que le permettront les articles de ce genre.

Nous avons, outre les produits que nous venons d'énumérer, un choix de

Instruments de chirurgie, de Geo. Tiemann & Co.

Notre position d'agents de cette maison bien connue nous met à même de fournir aux médecins toutes les choses dont ils ont besoin. Ils trouveront leur avantage à venir examiner notre stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Nous complétons en ce moment notre stock de

Médicaments patentés FRANÇAIS, AMÉRICAINS et ANGLAIS.

Car notre intention est d'avoir l'assortiment le plus varié de la Nlle-Orléans.

Etant les agents de maisons de New York, nous avons toujours un approvisionnement complet des

Préparations de Fougeras.

Comme on nous a confié la SEULE AGENCE —de la— Compagnie de Vichy, de France,

Et des propriétaires de la Source d'Eaux amères, —de— FRIEDRICHSHALL, en Allemagne,

Nous serons dorénavant à l'abri de la désagréable nécessité de tarder à remplir les ordres, ainsi que nous avons dû le faire dernièrement. La seule excuse que nous puissions présenter à nos clients à ce sujet, c'est que la vente de ces eaux célèbres a pris de telles proportions depuis six mois, qu'il nous a été impossible, tout d'abord, de répondre aux nombreuses demandes qui nous étaient adressées.

Notre liste d'autres

Eaux Minérales se compose des eaux connues sous les noms de:
BLUE LICK, GETTYSBURG,
BLADON, SOUR LAKE,
CONGRESS, HIGH ROCK CONGRESS,
SELTZ, EMPIRE.

et s'agrandit journellement par de nouveaux arrivages de

Dépôt d'Eaux Minérales de la Nouvelle-Orléans,

AU NO. 139 DE LA RUE DU CANAL.

Nous avons, en outre des eaux naturelles, notre

Fontaine arctique,

qui fonctionne parfaitement et nous fournit les différentes eaux artificielles, telles que VICHY, PYRMONT (ferrugineuse), KISSINGEN, KISSINGEN AMER que l'on considère aujourd'hui comme les boissons les plus rafraîchissantes et les plus saines que l'on puisse prendre dans notre climat. Elles sont chargées de gaz, presque glacées, et supérieures sous tous les rapports, à celles de "Hanbury Smith", à New-York. Nous les avons également en bouteilles et les expédions pour la ville et pour la campagne.

Notre but a constamment été de tenir

Notre département de détail et de prescriptions

dans un état tel que le public sache où trouver les articles qui se rattachent à notre genre de commerce et faire remplir les prescriptions en toute confiance. N'ayant que d'habiles assistants, nous savons que nos efforts ont jusqu'ici été couronnés de succès. Nous ne négligerons aucune occasion d'introduire des améliorations dans ce département de notre maison.

FREDERICKSON & HARTE, Chimistes et Pharmaciens,
Au No 139 de la rue du Canal,
20 juillet—3m Bâtisse Touro.

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK,

ORGANISEE EN 1859.

Aucune Police ne peut être forfaite. Prise de Tiers d'Emprunt.—Aucun Billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.

Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible.

ETAT DES AFFAIRES.
Polices en vigueur..... [illegible]
Actif..... [illegible]
Revenu Annuel..... [illegible]
Pertes payées..... [illegible]

OFFICIERS.
W. H. PECKHAM, Président,
W. T. HOOKER, Vice-Président,
L. MCADAM, Actuaire et Secrétaire.

DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New-York,
John J. Crane, président Banque République,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co),
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co,
Benjamin B. Sherman, trésorier New-York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
R. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty third Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant,

JOSEPH MAGNER, Agent-Général pour la Louisiane et le Texas, [illegible] rue Commune.

VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL —DE LA— Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1870

Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1870:

Primes d'incendie dans l'année, [illegible]
" de mer [illegible]
" de rivières [illegible]
Montant des primes..... [illegible]
Réassurance et primes remboursées..... [illegible]
Montant net des primes..... [illegible]
Pertes payées et estimées pendant ce temps:
Incendie..... [illegible]
Mer..... [illegible]
Rivières..... [illegible]
Taxes payées et estimées..... [illegible]
Escompte au lieu de scrip, timbres, dépenses, intérêts, etc. [illegible]
Bénéfice net..... [illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Effets à recevoir..... [illegible]
Prêts sur bonds et hypothèque..... [illegible]
En caisse..... [illegible]
Prêts garantis par actions, sur demande, équivalant au comptant..... [illegible]
Propriété foncière..... [illegible]
Scrip d'autres compagnies..... [illegible]
Bonds de la ville consolidés..... [illegible]
Bonds de la ville..... [illegible]
Actions de banques et autres actions..... [illegible]
Compagnie Vallette (dry dock)..... [illegible]
Compagnie Good Intent Tow Boat et autres stocks..... [illegible]
Dû pour primes en voie de recouvrement..... [illegible]

La Compagnie a également des billets suspendus, actions et bonds..... [illegible]
Scrip lecteur..... [illegible]
En moins, intérêt sur scrip..... [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 25 mai 1870.
A. SHELLEY,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, comptant, sur leurs certificats (de scrip) de [illegible] [illegible] à partir du deuxième lundi de juin prochain.

En outre déclaré un dividende-scrip de [illegible] pour cent sur le montant des primes ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril [illegible] dividende pour lequel il sera émis des certificats [illegible] à partir du premier [illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président.
C. T. BUDDECKE, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS:
Thomas A. Adams, [illegible] H. Kennedy,
C. T. Buddecke, Samuel B. Newman,
P. H. Pizey, J. J. Gerrard,
A. G. Oles, A. Thompson,
P. Simon, John Phelps,
A. Elmer Bader, R. H. Summers.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104......RUE DU CANAL......104

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 8 juin 1870.

S. MAGNER, notaire public.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le 8 juin 1870, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de CINQUANTE pour cent sur les primes nettes [illegible]

DIRECTEURS:
P. FOURCHY, [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun à la Nouvelle-Orléans, No 61, rue du Camp.
Nouvelle-Orléans, 19 février 1870.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1869:

[illegible]

L'état ci-dessus est une copie exacte [illegible]

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

A. SHELLEY, [illegible]

Le Board des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats de scrip [illegible] TRENTE-TROIS ET UN TIERS POUR CENT [illegible] QUATRE VINGTS POUR CENT [illegible]

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.

DIRECTEURS POUR L'ANNEE 1870:
John G. Gaines, [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A l'angle des rues Canal et Camp.

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 décembre 1869:
Sur risques d'incendie..... [illegible]
Sur risques de mer..... [illegible]
Sur risques de rivières..... [illegible]
Total des primes..... [illegible]
En moins, primes non expirées le 31 décembre 1869..... [illegible]
En moins, primes remboursées..... [illegible]
Montant net des primes..... [illegible]
En moins, pertes sur l'incendie..... [illegible]
En moins, pertes sur mer..... [illegible]
En moins, pertes sur les rivières..... [illegible]
Taxes et licences..... [illegible]
Réassurances..... [illegible]
Dépenses générales..... [illegible]
Intérêts sur scrips..... [illegible]
Bénéfice..... [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Propriétés foncières..... [illegible]
Billets à recevoir pour primes..... [illegible]
Billets reçus pour première hypothèque et garanties..... [illegible]
Primes en voie de recouvrement..... [illegible]
En caisse..... [illegible]

—BONDS ET ACTIONS—
[illegible]

PASSIF.
[illegible]

LEEDS'S FOUNDRY,

(ESTABLISHED IN 1825.)

Corner of Delord and Foucher Streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, Newell Screws, Gin Gearing, Furnace Mouths, Grate Bars, all kinds of Plantation and Steamboat Works and every description of Machinery for the South.

LEEDS & CO.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 25 mars 1870.

F. O. CUVELLIER, Notaire Public.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip [illegible]

Il est déclaré un dividende de quarante pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer et il sera émis des certificats pour le dit dividende à partir du premier jour de juin prochain.

Par ordre des Directeurs,
CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS:
Charles Briggs, Ant. Carrière, Frank Williams, Thomas Byrne, Geo. W. Dunbar, P. F. Stockmeyer, Geo. W. Hynson, [illegible]

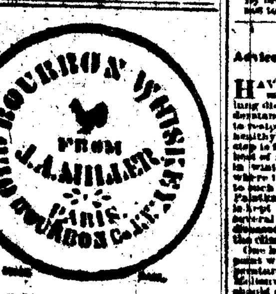

OLD BOURBON WHISKY.

We call the particular attention of the Wholesale Trade to our stock of PURE OLD KENTUCKY BOURBON WHISKYS, the largest and the oldest in the market, mostly of the celebrated brand of J. A. Miller, Chicken Cock, Paris, Kentucky, Old Bourbon Whisky, so well known to the trade for its purity and uniformity in quality, and to improve faster than any other Whisky here, [illegible] We have different ages, for instance, 1, 2, 3, 4 and 5 years old, at prices varying as to age.

BEWARE OF COUNTERFEITS.

Stencil Brand on one head of the barrel, and also burnt brand of the distillery upon the other, from Paris, Bourbon County, Ky.

Wholesale Dealers, Grocers and Druggists are invited to examine our stock.

FOR SALE, ALSO,

Provisions, Breadstuffs, Whiskys.

Orders solicited for the above Articles, and also promptly and carefully executed for the purchase of Cotton, India, Flax and Kentucky Bagging, Iron Ties, Sugar and Molasses, Coffee, Salt, Grain, Hay, etc, by

COHN, DOLHONDE & CO., 26 MAGAZINE, New Orleans, La.

LOOK TO YOUR CHILDREN.

The Great Soothing Remedy.

MRS. WHITCOMB'S SYRUP. Cures Colic and Griping in the Bowels, and facilitates the process of Teething. Price 25 Cents.
MRS. WHITCOMB'S SYRUP. Subdues Convulsions and overcomes all diseases incident to Infants and Children. Price 25 Cents.
MRS. WHITCOMB'S SYRUP. Cures Diarrhœa, Dysentery and Summer Complaint in Children of all ages. Price 25 Cents.

It is the Great Infant's and Children's Soothing Remedy in all disorders brought on by Teething or any other cause.

Prepared by the GRAFTON MEDICINE CO., St. Louis, Mo. Sold by Druggists and Dealers in Medicine everywhere.

$5 GOOD $8 WATCHES AT OLD PRICES.

AS THE SOLE AGENTS in the United States for the LIVERPOOL WATCH CO. we are obliged to keep a large line of European Watches, Chains, etc, [illegible] at prices never before known. All beautifully made, accurate in design, reliable for accurate time, durable, and of the latest styles. [illegible]

A BEAUTIFUL ENGLISH SILVER, SOLID DOUBLE CASE WATCH, genuine English full plate jeweled movements, adjusted regulator, [illegible]

A VERY HANDSOME WATCH in Oreide Double Cases—imitation of fine gold [illegible]

THE OROIDE GOLD WATCH.

IN MASSIVE ORIDE GOLD Double Hunting Magic Spring Cases, elegantly engraved, or engine turned, Genuine Patent Lever Movements, full jeweled, regulated and warranted to keep correct time, and wear equal to Gold, precisely like in appearance, make, finish, brilliancy of color, to $150 Gold Watch. One of these splendid Watches will be forwarded by mail free to any address, in a handsome morocco case, lined with velvet and satin, (Ladies' or Gent's size Watch,) for only $12. Watches for Holiday Presents manufactured to order.

GENUINE AMERICAN WATCHES of all kinds, in Gold or Silver Cases, from $18 up to $75. Other Good Watches equally low. With every Club of six Watches of any kind, we send one extra of same kind free, as a premium to getter up of the Club. A superior stock of Genuine Oroide Gold Chains, from $2 to $6 each, warranted fully equal to Gold in brilliancy of color, wear, etc. Bills of over $12 collected on delivery, if desired. All Bills of $12 and less must be cash in P. O. money orders, or registered letters, at our risk. Goods carefully selected, packed and forwarded prepaid by mail, or by express, on receipt of price. Safe delivery of all goods guaranteed. Watches forwarded to be examined to parties known, when express charges both ways are paid. No Goods forwarded west of the Mississippi River, with bill to collect on delivery. Purchasers must pay all express charges on goods sent C. O. D.; also for return of money. All Cash orders forwarded free of charges to destination. Catalogues free. Address all orders

CHAS. P. NORTON & CO., Importers of Watches, etc., 86 Nassau Street, N.-York.
Established 1857.

Office Atlantic Insurance Company of New Orleans,

50 CAMP STREET.

New Orleans July 5th, 1870.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish their Fourth Annual Statement.

Amount of premiums from July 1st, 1869, to June 30th, 1870, viz:
Fire Premiums..... [illegible]
Marine Premiums..... [illegible]
River Premiums..... [illegible]
Unterminated premiums, July 1st, 1869..... [illegible]
Less Return Premiums..... [illegible]
Less Reserved for Unterminated July 1st, 1870..... [illegible]

LOSSES PAID DURING THE SAME PERIOD, VIZ:
On Fire Risks..... [illegible]
On Marine Risks..... [illegible]
On River Risks..... [illegible]
Rebate..... [illegible]
Taxes and Internal Revenue..... [illegible]
Reinsurance and Expenses..... [illegible]
Dividend, etc..... [illegible]
Net Profits..... [illegible]

ASSETS.
Stock Notes..... [illegible]
Loaned on Mortgage..... [illegible]
Loaned on Pledge..... [illegible]
Bills Receivable..... [illegible]
Bank and other Stocks and Bonds..... [illegible]
Office Furniture, &c..... [illegible]
Premiums in course of Collection..... [illegible]
Cash..... [illegible]
Total Assets..... [illegible]

The above is a true transcript from the Books of the Company.

E. RIGNEY, President.
E. P. JANVIER, Vice President.

Sworn to and subscribed before me, this Fifth day of July, 1870.

EDWARD IVY, Notary Public.

The Board of Directors have this day declared a Dividend of Twenty Dollars per Share to be credited to the unpaid Stock account.

E. RIGNEY, President.
E. P. JANVIER, Vice President, Acting Secretary.

DIRECTORS.
E. Rigney, [illegible]

NOTICE TO THE STOCKHOLDERS —OF THE— New Orleans, Canal and Banking Company.

THE STOCKHOLDERS of the New Orleans Canal and Banking Company are hereby notified that in pursuance of a resolution of the Board of Directors, adopted November 2, 1870, a meeting of the stockholders of the said corporation will be held at the office of the said corporation, at the corner of Camp and Gravier streets, in the First District of the city of New Orleans, in the State of Louisiana, on the 28th of December, 1870, between 9 o'clock A. M. and 3 o'clock P. M., and be adjourned from day to day, and reopened and continued every day successively, Sundays and holidays excepted, between the same hours, until the 1st day of July, 1871, inclusive, to take into consideration and decide:

1. Whether or not they accept the benefits and provisions of an act of the Legislature of Louisiana, approved March 16, 1870, entitled "An act extending the charter of the New Orleans, Canal and Banking Company, and the duration thereof for twenty-five years, and authorizing the reduction of its capital stock to one million of dollars;" and

2. Whether or not the said capital stock shall be reduced to one million of dollars.

The act above referred to is in the following words and figures, viz:

[No. 72.]

AN ACT extending the charter of the New Orleans, Canal and Banking Company, and the duration thereof for twenty-five years, and authorizing the reduction of the capital stock to one million of dollars.

Sec. 1. Be it enacted by the Senate and House of Representatives of the State of Louisiana in General Assembly convened, That the charter of the New Orleans, Canal and Banking Company, as enacted by the act entitled "An act to incorporate the subscribers to the New Orleans, Canal and Banking Company, and for other purposes," approved March 5, 1831, be and the same is hereby extended for the term of twenty-five years, from the thirty-first of December, in the year one thousand eight hundred and seventy, and that the fourth section of said act shall be, and the same is hereby so amended as to read as follows:

That the subscribers to the said Company, their successors and assigns, shall be and are hereby created a corporation, by the name and style of the New Orleans Canal and Banking Company, and shall so continue until the thirty-first day of December, in the year one thousand eight hundred and ninety-five, and by that name shall be able to contract, buy, receive and possess all kinds of property, immovable and movable, and to loan, negotiate, sell, grant and dispose of the same, to sue and be sued, to have a common seal, and to establish such by-laws as may be convenient, not being contrary to the Constitution or laws of the United States or of this State.

Sec. 2. Be it further enacted, etc., That it shall be lawful for the New Orleans Canal and Banking Company, by resolution of its Board of Directors, to reduce the capital stock of said company to one million of dollars, provided that such reduction be recommended to the Board at the meeting of stockholders to be called according to law, or by any special meeting called for the purpose of considering the expediency of such reduction.

Sec. 3. Be it further enacted, etc., That nothing in this act contained shall be held, or construed, to extend, or grant to the said Canal and Banking Company any other than its banking privileges, as contained in the original charter and its amendments, and the rights under existing laws to charge eight per cent per annum interest or discount on its loans or discounts.

Sec. 4. Be it further enacted, etc., That the capital stock of said New Orleans Canal and Banking Company shall be liable and subject to taxation at the same rate as other personal property under the laws of this State.

(Signed) MORTIMER CARR, Speaker of the House of Representatives.
(Signed) OSCAR J. DUNN, Lieut. Governor and President of the Senate.
Approved March 16, 1870.
(Signed) H. C. WARMOTH, Governor of the State of Louisiana.

A true copy. GEO. E. BOVEE, Secretary of State.

By order of the President and Directors,
CH. JUMONVILLE, Cashier.

Dr. Schenck

Advises Consumptives to go to Florida in Winter.

HAVING for the last thirty five years devoted my whole time and attention to the study of lung diseases and consumption, I feel that I understand fully the course that ought to be pursued to restore a tolerably bad case of diseased lungs to healthy soundness. The first and most important step is for the patient to avoid taking cold, and the best of all places on this continent for this purpose, in winter, is Florida, well down in the State, where the temperature is regular, and not subject to such variations as in more Northern latitudes. Palatka is a point I can recommend. A good hotel is kept there by Peterman. Last winter I saw several persons there whose lungs had been badly diseased, but who, under the healing influence of the climate and my medicines, were getting well.

One hundred miles further down the river is a point which I would prefer to Palatka, as the temperature is more even and the air dry and bracing. Mellonville and Enterprise are located there. I should give a decided preference to Mellonville. It is two miles from river or lake, and it seems almost impossible to take cold there. The tables in Florida might be better, and patients complain at times, but that is a good sign, as it indicates a return of appetite, and when this is the case they generally increase in flesh, and then the lungs must heal.

Jacksonville, Hibernia, Green Cove, and many other places in various parts of Florida, can be safely recommended to consumptives in winter. My reasons for saying so are that patients are less liable to take cold there than where there is a less even temperature, and it is not necessary to say that where a consumptive person exposes himself to frequent colds he is certain to die shortly. Therefore my advice is, go well down into the State out of the reach of prevailing east winds and fogs. Jacksonville, or almost any other of the localities I have named, will benefit those who are troubled with a torpid liver, a disordered stomach, deranged bowels, sore throat or cough, but for those whose lungs are diseased a more southern point is earnestly recommended.

For fifteen years prior to 1869, I was professionally in New York, Boston, Baltimore and Philadelphia every week, where I saw and examined on an average five hundred patients a week. A practice so extensive, embracing every possible phase of lung disease, has enabled me to understand the disease fully, and hence my caution in regard to taking cold. A person may take vast quantities of "Schenck's Pulmonic Syrup, Seaweed Tonic and Mandrake Pills," and yet die if he does not avoid taking cold.

In Florida, nearly everybody is using Schenck's Mandrake Pills, for the climate is more likely to produce bilious habits than more northern latitudes. It is a well established fact that natives of Florida rarely die of consumption, especially those of the southern part. On the other hand, in New England one third, at least, of the population die of this terrible disease. In the Middle States it does not prevail so largely, still there are many thousands of cases there. What a vast percentage of life would be saved if consumptives were as easily alarmed in regard to taking fresh colds as they are about scarlet fever, small-pox, &c. But they are not. They take what they term a little cold, which they are credulous enough to believe will wear off in a few days. They pay no attention to it, and hence it lays the foundation for another and another still, until the lungs are diseased beyond all hope for cure.

My advice to persons whose lungs are affected even slightly is to lay in a stock of Schenck's Pulmonic Syrup, Schenck's Sea Weed Tonic and Schenck's Mandrake Pills and go to Florida. I recommend these particular medicines because I am thoroughly acquainted with their action. I know that where they are used in strict accordance with my directions they will do the work that is required. This accomplished, nature will do the rest. The physician who prescribes for cold, cough or night-sweats, and then advises the patient to walk or ride out every day, will be sure to have a corpse on his hands before long.

My plan is to give my three medicines, in accordance with the printed directions, except in some cases where a freer use of the Mandrake Pills is necessary. My object is to give tone to the stomach—to get up a good appetite. It is always a good sign when a patient begins to grow hungry. I have hopes of such. With a relish for food and the gratification of that relish comes good blood, and with it more flesh, which is closely followed by a healing of the lungs. Then the cough loosens and abates, the creeping chills and clammy night sweats no longer prostrate and annoy, and the patient gets well, provided he avoids taking cold.

Now there are many consumptives who have not the means to go to Florida. The question may be asked, is there no hope for such? Certainly there is. My advice to such is, and ever has been, to stay in a warm room during the winter, with a temperature of about seventy degrees, which should be kept regularly at that point, by means of a thermometer. Let such a patient take his exercise within the limits of the room by walking up and down as much as his strength will permit, in order to keep up a healthy circulation of the blood. I have cured thousands by this system, and can do so again. Consumption is as easily cured as any other disease if it is taken in time, and the proper kind of treatment is pursued. The fact stands undisputed on record that Schenck's Pulmonic Syrup, Mandrake Pills and Seaweed Tonic have cured very many of what seemed to be hopeless cases of consumption. Go where you will, you will be almost certain to find some poor consumptive who has been rescued from the very jaws of death by their use.

So far as the Mandrake Pills are concerned, everybody should keep a supply of them on hand. They act on the liver better than calomel, and leave none of its hurtful effects behind. In fact they are excellent in all cases where a purgative medicine is required. If you have partaken too freely of fruit and diarrhœa ensues, a dose of the Mandrakes will cure you. If you are subject to sick headache, take a dose of the Mandrakes and they will relieve you in two hours. If you would obviate the effect of a change of water, or the too free indulgence in fruit, take one of the Mandrakes every night or every other night, and you may then drink water and eat watermelons, pears, apples, plums, peaches or corn, without the risk of being made sick by them. They will protect those who live in damp situations against chills and fever. Try them. They are perfectly harmless. They can do you good only.

I have abandoned my professional visits to Boston and New York, but continue to see patients at my office, No. 15 N. SIXTH street, Philadelphia, every Saturday, from 9 A. M. to 3 P. M. Those who wish a thorough examination with the Respirometer will be charged five dollars. The Respirometer declares the exact condition of the lungs, and patients can readily learn whether they are curable or not. But I desire it distinctly understood that the value of my medicines depends entirely upon their being taken strictly according to directions.

In conclusion, I will say that when persons take my medicines and their systems are brought into a healthy condition thereby, they are not so liable to take cold, yet no one with diseased lungs can bear a sudden change of atmosphere without the liability of greater or less irritation of the bronchial tubes.

Full directions in all languages accompany my medicines, so explicit and clear that any one can use them without consulting me, and can be bought from any druggist.

J. H. SCHENCK, M. D., No. 15 N. SIXTH street, Philadelphia.
novll ly eod

TO THE EAST! VIA LOUISVILLE AND Ohio & Mississippi Railway.

The completion of the Louisville Division of this road and the splendid equipment for passenger travel makes this the

BEST ROUTE TO CINCINNATI, AND All Points East and North East.

3 THROUGH TRAINS DAILY

With direct connections from the South for Cincinnati

WITHOUT CHANGE OF CARS.

Be sure and ask for tickets via Louisville and the Ohio & Mississippi Railway, for sale at all principal ticket offices in the South, and in Louisville at the General Office of the Co., corner 4th and Main Sts., also at Galt House and Louisville and National Hotels.

N. B.—Tickets to Cincinnati and Points East, via this Line are good on Mail Line Steamers and Mail Line Tickets are good on this Road.

CHAS. E. FOLLETT, G'l Pass. and Ticket Ag't, St. Louis.
J. L. GRISWOLD, Gen'l Superintendent, St. Louis.
THOS. DORWIN, Gen'l Southern Ag't, Louisville.

H. W. Johns' Asbestos Roofing.

THIS Roofing consists of a foundation of strong canvas, manufactured expressly for the purpose, saturated and coated with an elastic water-proof composition. This, when coated with the Asbestos Roof coating, forms a strong elastic covering with a smooth surface of stone which is proof against burning cinders or coals. It is adapted to all climates and is the only composition roofing which will withstand the heat of the tropics. It is used for all kinds of roofing, including Cars and Steamboats, and Factories where the roof is liable to damage from acids. It is insured by Insurance Companies at same rate as tin roof.

H. W. John's Lake Superior Iron Ore Paint—The best and most durable Fire Proof Paint in the world. It is adapted to Metal and Wood work of all kinds, and is fully equal to Red Lead for Steam Pipes and Boilers.

EARLE & DALTON, Agents for Louisiana, 115 Poydras street.

Agents for the celebrated [illegible] Ranges.
" " the Osborn Bird and Animal Cages.
" " "The Times" Cooking Stove.
Manufacturer of all kinds of Japan Ware.

Armstrong's Foundry and Boiler Manufactory,

CORNER ERATO and PETERS STREETS,
(Late New Levee Street)

W. J. J. ARMSTRONG, MANAGER.

—MANUFACTURER OF—

STEAM ENGINES, SUGAR MILLS, DRAINING MACHINES, SAW MILLS, &c.

Plain and Cylinder Boilers of all kinds, Iron Columns and Fronts of Buildings, Bars and Castings OF EVERY DESCRIPTION.

NEW ORLEANS DAILY BEE.

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, NOVEMBER 22.

RATES OF ADVERTISING.

Squares.	1 month	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos.
One	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Two	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Three	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Six	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eight	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eleven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Twelve	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING:

Squares.	1 month	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos.
One	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Two	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Three	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, TUESDAY, Nov. 22, 1870.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship Harlan, Lewis, for Galveston and Indianola. C A Whitney & co
Ship Lathley Rich, Mitchell, for Bremen. [illegible]
Ship Nimbus, Kelly, for Liverpool. [illegible]
Bark Salonica, Carter, for Genoa. [illegible]

ARRIVED YESTERDAY.

Steamship St Louis, Whitehead, from New York 12th inst, to A Moulton—2d district.
Steamship Sherman, Blanchard, from New York 12th inst, to Low & Ludwigsen—2d district.
Steamer Frances, Blakeslee, from Mobile.
Schr C W McComber, Higgins, 5 days from Indianola, to Twitchell & Gomila—1st district.
Schr Gen Aime, from the Coast.

ARRIVALS AT NEW BASIN.

Steamer Alice, fm Amite River—40 bales cotton 10 sks seed cotton 10 bbls molasses 25 cords wood.
Steamer Maggie, fm Pearl River—15,000 feet lumber 25 cords wood.
Schr Butterfly, fm Bayou Lacombe—600 bbls coal
Schr Melissa, fm Tchefuncta—35 bbls sand.
Schr La Belle, fm Tchefuncta—30,000 feet lumber
Sloop Three Brothers fm Biloxi—25 cords wood.
Schr Mary Irene fm Wolf River—20 cords wood.
Schr Mary Louise fm Pascagoula—30,000 ft lumber
Schr Union, fm Mobile—60 cords wood.
Schr Star No 2 from Pascagoula—35,000 ft lumber
Schr Rosa, fm Bonfouca—30 m bricks.
Schr J M McConnell, fm Pascagoula—60,000 feet lumber.
Schr Elise, fm Biloxi—400 bbls charcoal.
Schr Isabella, from Pascagoula—35,000 feet lumber
Schr Martha M from Biloxi—30,000 feet lumber [illegible]
Schr J H Mason, from Hansboro—40,000 ft lumber
Schr Amanda, fm Pascagoula—30,000 feet lumber.
Schr Mary Payard, from Bayou Lacombe—300 bbls charcoal
Schr Lizzie Bell, fm Fish River—40,000 ft lumber
Schr H J Ranney, from Biloxi—40,000 feet lumber.

ARRIVALS AT OLD BASIN.

Schr Victoria No 1, fm Horn Island—400 bbls sand.
Schr Maud, fm Tchefuncte—400 bbls sand.
Schr Confidence, fm Tchefuncta—1100 bbls charcoal
Schr Mary Ann, from Bayou Lacombe—1100 bbls charcoal
Schr Alice, fm Bonfouca—15 cords wood.
Schr Alcyon, from Pascagoula—30,000 feet lumber.
Schr Norma, from Biloxi—300 bbls charcoal.
Schr Brune Hortense, fm Pontchartrain—sundries.

—STEAMBOATS—

Kate Putnam, Evans, from Louisville.
Mary Houston, [illegible], from Louisville.
W R Arthur, Brolaski, from St Louis.
Robert E. Lee, Cannon, from Vicksburg.
W S Pike, Brown, from Hermitage.
Henry Tete, Dalferes, from Donaldsonville.
Wade Hampton, Libano, from Fort Adams.
Bart Able, Barranco, from Lobdell Store.
[illegible], Kay, from Grand Ecore.
Flora, [illegible], from Coushatta.
Flicker, Aucoin, from Donaldsonville.
Enterprise, Thorn, from St. Martinsville.
[illegible], Jeanfreau, from Lower Coast.

TOWBOAT REGISTER.

The towboat Calhoun, Brown, from the Passes—Towed down and to sea, on the 18th inst, ships [illegible] and [illegible], brought up schr C W McComber.

MEMORANDA. (By Telegraph.)

To Witherspoon, Moss & Co.
Baltimore, Nov 12—Steamship Liberty sailed at 3 P. M. with a full cargo.

EXPORTS.

GALVESTON AND INDIANOLA—Per steamship Harlan—[illegible]
BREMEN—Per ship Lathley Rich—[illegible]
LIVERPOOL—Per ship Nimbus—[illegible]
GENOA—Per bark Salonica—[illegible]

IMPORTS.

NEW YORK—Per steamship Sherman—Assorted mdse.
NEW YORK—Per steamship St. Louis—Assorted mdse.
MOBILE—Per steamer Frances—[illegible]
NEWPORT—Per ship Atmosphere—[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

VICKSBURG—Per steamer Robert E Lee—[illegible]
MEMPHIS—[illegible]
FORT ADAMS—Per steamer Wade Hampton—[illegible]
LOBDELL'S STORE—Per steamer Bart Able—[illegible]
GRAND ECORE—Per steamer Rapides—[illegible]
DONALDSONVILLE—Per steamer Henry Tete—[illegible]
COUSHATTA—Per steamer Flora—[illegible]
DONALDSONVILLE—Per steamer Flicker—[illegible]
ST MARTINSVILLE—Per steamer Enterprise—[illegible]
LOWER COAST—Per steamer [illegible]—[illegible]
COAST—Per schr Gen Aime—[illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.—[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R.—[illegible]

LIST OF VESSELS

NOVEMBER 20 1870.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.
Steamship St Louis, Whitehead.....sld Nov 12
Steamship Sherman, Blanchard.....sld Nov 12
[illegible]

BOSTON.
[illegible]

PHILADELPHIA.
[illegible]

LIVERPOOL.
[illegible]

LONDON.
[illegible]

BRISTOL, ENG.
[illegible]

NEWCASTLE.
[illegible]

SUNDERLAND.
[illegible]

GREENOCK.
[illegible]

NEWPORT, WALES.
[illegible]

CARDIFF.
[illegible]

BREMEN.
[illegible]

BREMERHAVEN.
[illegible]

HAMBURG.
[illegible]

ANTWERP.
[illegible]

BORDEAUX.
[illegible]

MARSEILLES.
[illegible]

GENOA.
[illegible]

MALAGA.
[illegible]

RIO DE JANEIRO.
[illegible]

CETTE.
[illegible]

IRISH ROOFING FELT.

Contractors for Roofing Felt to the late national Exhibition of Paris, 1867.

DATE OF PATENT, October 24, 1866, and May 17, 1870.

SEVERAL PRIZE MEDALS.

NEW PREPARED ROOFING (Uninflammable) OF B. ANDERSON & SON, SOLE MAKERS AND PATENTEES.

Manufacturers of Patent Roofing Felt, Ship Sheathing Felt, Inodorous Felt, Hair Felt, &c., &c.

LAGAN FELT WORKS, BELFAST, and [illegible] Street, London.

THIS NEW PREPARED PRODUCTION is ready cooked, and can be applied on the roof without further trouble. It is easy of application, and does not require any repairs for a long time. It is more durable than slates, and has been found a suitable substitute for iron or zinc. [illegible]

J. S. LINGHAM & CO., Agents, [illegible] Carondelet street.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS, 109 CANAL STREET.

SIXTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following STATEMENT:

Premiums received during the year ending 31st May, 1870, including unearned premiums of previous year:
On Fire Risks..... [illegible]
On Marine Risks..... [illegible]
On River Risks..... [illegible]
Total Premiums..... [illegible]
Less Unearned Premiums..... [illegible]
Net Earned Premiums 31st May, 1870..... [illegible]
Losses Paid:
On Fire Risks..... [illegible]
On Marine Risks..... [illegible]
On River Risks..... [illegible]
Taxes..... [illegible]
Reinsurance and Return Premiums..... [illegible]
Deduct Interest, Less on..... [illegible]
Profit..... [illegible]

The Company have the following assets:
Real Estate..... [illegible]
City Bonds..... [illegible]
Bank and Railroad Stocks..... [illegible]
Notes Secured by Mortgage..... [illegible]
Notes Secured by Pledge..... [illegible]
Bills Receivable..... [illegible]
Premiums in Course of Collection..... [illegible]
State Bonds..... [illegible]
Scrips of other Companies..... [illegible]
Stock of Valette Dry Dock Company..... [illegible]
" of Levee Steam Cotton Press..... [illegible]
" of Marine Dry Dock and Ship-yard Company..... [illegible]
" of Louisiana Equitable Life Insurance Company..... [illegible]
Mortgage Bonds, Grand Lodge of Louisiana..... [illegible]
Mortgage Bonds, Varieties' Association..... [illegible]
" Odd Fellows' Hall Association..... [illegible]
" Iron Manufacturing Co..... [illegible]
Judgment on Mortgage Notes..... [illegible]
Cash on Hand..... [illegible]
Total Assets..... [illegible]
Less:
Unclaimed Interest and Redemption payable July [illegible]
Issues of Scrips for the years 1868 and 1869 payable in July [illegible]
Unearned Premiums [illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 8th day of June, 1870.

S. MAGNER, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 8th day of June, 1870, it was resolved to declare a Scrip Dividend of FIFTY PER CENT on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1870, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also, to pay on and after the second Monday in July next, the whole amount of Scrips for the years [illegible] and [illegible] of the Company.

DIRECTORS:
P. Fourchy, [illegible]

V. BIRI,

Manufacturer and Dealer in WILLOWWARE,

Wagons, Cradles, Market-Baskets, Work-Baskets, Chairs, Clothes Baskets.

Importer of German and French Fancy Baskets, etc. [illegible] street, New Orleans.